la Société Historique, M. Emile Pingret, brigadierforestier en retraite, est admis au titre de membre correspondant de la Société.

DONS AU MUSÉE

I. De M. Paul Préaubert, avenue Bugeaud, 48, à Paris :

Six belles photographies (Vues de monuments de Paris : La Cour du Louvre, l'Arc-de-Triomphe du Carrousel, l'entrée du Jardin des Tuileries, la Place de la Concorde, les Tuileries et l'Eglise de la Trinité.

- II. De M Gaston Bercet, membre de la Commission Historique du Nord, à Solre-le-Château :
 - 1º Le Concile de Trente, 1 vol. 1713;
 - 2º Notice historique sur la Rouillies (Nord);
 - 3º Notice historique sur Lez-Fontaine (Nord).
 - (M. Gaston Bercet est l'auteur de ces deux notices).
 - III. De M. Ernest Roch, Secrétaire:
 - 1º Ornements de Mémoire, 1 volume relié;
 - 2º Valesii Carmina, 1 volume relié.
 - IV. De Mme Ernest Roch:

Une gravure ancienne, avec quelques lignes de biographie manuscrite : Frère Nicolas Lorgue.

V. De M. Charles Bosseux (Tristan de Piègne), Directeur du Journal La Vie Flamande illustrée:

Portrait d'Alexandre Dumas père, photo de Pierre Petit.

VI. De M. Joseph Legrand, terrassier, à Villers-Cotterêts:

Une partie de bois de Cerf, trouvée à 2^m de profondeur, en pratiquant une tranchée pour la pose des tuyaux d'égout dans la petite rue de Soissons, vis-àvis la maison portant le n° 24 (août 1911).

VII. De M. Chanard, père, entrepreneur de maçonnerie à Villers-Cotterêts, membre correspondant de la Société:

Un tronc d'arbre (chêne), trouvé à 1^m50 de profondeur dans la tranchée dont il vient d'être question (Petite rue de Soissons, vis-à-vis le n° 16).

VIII. De M. Oser Paquin, négociant à Villers-Cotterêts, membre titulaire de la Société:

1º Le Chevalier de Maison-Rouge, d'Alexandre Dumas, 2 volumes, Edition Testard, 1894. Avec une suite de gravures à l'eau-forte. Le tout renfermé dans un cartonnage d'amateur.

2º Le Mois, journal d'Alexandre Dumas père, 1848-49.

CORRESPONDANCE

D'ordre purement administratif.

TRAVAUX

M. le Secrétaire donne lecture d'une partie de son travail historique sur Villers-Cotterèts.

La séance est levée à 5 heures.